

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)

L'Office municipal des sports (OMS) a pour rôle de fédérer le mouvement sportif de la commune. À ce titre, il est un interlocuteur privilégié de la municipalité, il favorise la collaboration entre clubs autour de projets communs, il aide les clubs sportifs à être plus efficaces, il organise des activités multisports pour développer la pratique sportive.

REPRÉSENTER LE MOUVEMENT SPORTIF AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

L'OMS est reconnu par la municipalité comme interlocuteur représentant le mouvement sportif. À ce titre :

- l'OMS participe à la définition du projet sportif local,
- il propose un mode de répartition des subventions municipales aux élus, en toute transparence,
- il donne un avis sur les priorités en matière d'équipements,
- il veille à une mise à disposition optimale des installations sportives municipales pour les associations,
- il favorise la collaboration des clubs de la ville aux vacances sportives et écoles de sports municipales.

FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE CLUBS POUR DES ACTIONS COMMUNES

L'OMS est le rouage qui permet d'organiser des actions ou des manifestations impliquant plusieurs clubs et différentes activités sportives : Prémisport, la fête du sport en famille, tournois rassemblant collèges et lycées...

AIDER LES CLUBS SPORTIFS À ÊTRE PLUS EFFICACES

L'OMS vise à développer sa vocation de centre de ressources pour les dirigeants associatifs bénévoles : mise à disposition d'un logiciel de comptabilité (déjà utilisé par de nombreux clubs), diffusion d'informations et de conseils (notamment à travers notre futur site Internet), projet de bulletin sportif périodique permettant aux clubs de mieux se faire connaître, formation et conseils aux dirigeants...

En savoir plus

Office municipal des sports

Adresse : rue Albert-Camus

Tél. : 04 90 50 03 24

Site internet : www.oms-miramas.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h